

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Ville de Mandeure**

Objet de la délibération : Décision modificative n°2 au Budget Primitif 2022.

L'an deux mille vingt-deux le douze décembre dix-huit heures.

Date de convocation : le 5 décembre 2022.

Date de l'affichage et de la publication sur le site internet de la commune :
le 13 décembre 2022.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_03-DE



Membres présents : Jean-Pierre HOCQUET, Bérangère PAGNOT, Jacques RACINE, Laurence LIARD, Gérard BOUCHÉ, Marilyn PERNOT, Bernard SALLIÈRES, Frédéric BOUCOT, Jonathan GREINER, Priscilla CARRAY, Camille JOURNOT, Christian PERRIGUEY, Jean-Claude VERZELLONI, Colette RENARD, Nathalie JEANNEROT (arrivée à 18h21), Nadine BERGER, Nuno MADEIRA, Pascal BRESADOLA, Stéphane PODGORA.

Procurations : Françoise FRANC à Marilyn PERNOT, Dominique MOUGENOT à Jean-Pierre HOCQUET, Evelyne COMBRES à Bérangère PAGNOT, Stéphane LANGOLF à Nuno MADEIRA, Paulette BRINGARD à Stéphane PODGORA.

Membres absents – excusés : Aurélie SAUVAGEOT, Marie-Noëlle LOPEZ, Jean-Jacques CARILLON.

Secrétaire de séance : Marilyn PERNOT.


Assistaient à la séance : Anne-Laure VERY, Vanessa CARRARA.

<u>Nombre de membres :</u>	<u>Résultat du vote :</u>
En exercice : 27	Votants : 24
Présents : 19	Pour : 20
Votants : 24	Contre : 2
Ayant donné procuration : 5	Abstention : 2
Excusés – absents : 3	



Ville de
Mandeuve

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
Canton de Valentigney
Commune de Mandeuve - 25350

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le 
ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_03-DE

Décision modificative n°2 au Budget Primitif 2022

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet de décision modificative annexé aux présentes.

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission Finances en date du 07/12/2022

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les propositions qui lui sont faites,
- d'adopter la décision modificative n°2 du Budget Primitif 2022 M14 telle que jointe aux présentes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération et à **LA MAJORITÉ**, (**deux contre : Mesdames Nathalie JEANNEROT et Nadine BERGER, deux abstentions Monsieur Nuno MADEIRA ayant pouvoir de Monsieur Stéphane LANGOLF**).

APPROUVE les propositions qui lui sont faites dans les modalités exposées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire,



Jean-Pierre HOCQUET

Transmise au Représentant de l'Etat en Sous-Préfecture de Montbéliard le : 13 décembre 2022

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Mandeuve dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles NODIER – 25000 BESANCON, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune ou à compter du rejet explicite ou implicite du recours administratif préalablement déposé.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_03-DE



Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_03-DE

COMMUNE DE MANDEURE
 34 RUE DE LA LIBERATION

BUDGET PRINCIPAL 2022

25350 MANDEURE

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Décision modificative N° 2

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
022/022	Dépenses imprévues Fonct	Fonc.	D		O02	01	0.00 €	-10 000.00 €	-10 000.00 €
60612/011	Energie-électricité	Fonc.	D		B02	411	4 327.35 €	-100 000.00 €	-100 000.00 €
60622/011	Carburants	Fonc.	D		D05	020	13 148.06 €	4 500.00 €	4 500.00 €
60623/011	Alimentation	Fonc.	D			020	0.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
60624/011	Produits de traitement	Fonc.	D		F30	823	0.00 €	2 400.00 €	2 400.00 €
6064/011	Fournitures administratives	Fonc.	D		O20	020	4 075.11 €	2 000.00 €	2 000.00 €
611/011	Contrats prestations services	Fonc.	D		O20	020	9 460.52 €	10 000.00 €	10 000.00 €
6135/011	Locations mobilières	Fonc.	D		O20	020	1 765.15 €	5 000.00 €	5 000.00 €
615221/011	Bâtiments publics	Fonc.	D		G72	71	733.69 €	40 000.00 €	40 000.00 €
615228/011	Autres bâtiments	Fonc.	D		G72	71	0.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
6184/011	Versements à des organ.form.	Fonc.	D		O20	020	0.00 €	-7 000.00 €	-7 000.00 €
6247/011	Transp.collectifs	Fonc.	D		A01	20	0.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €
6251/011	Voyages et déplacements	Fonc.	D			020	72.87 €	2 000.00 €	2 000.00 €
6256/011	Missions	Fonc.	D		O20-3	020	0.00 €	20.00 €	20.00 €
6261/011	Frais d'affranchissement	Fonc.	D		O20	020	8 659.42 €	700.00 €	700.00 €
6281/011	Concours divers (cotisations)	Fonc.	D		O20	020	4 678.36 €	50.00 €	50.00 €
6283/011	Frais de nettoyage des locaux	Fonc.	D		G72	71	0.00 €	-5 000.00 €	-5 000.00 €
64111/012	Rémunération principale (PT)	Fonc.	D		O10	020	1 648 421.45 €	96 000.00 €	96 000.00 €
6419/013	Remb. rémunérations de person	Fonc.	R		O10	020	163 445.75 €	19 000.00 €	19 000.00 €
6534/65	Cot.séc. sociale part patr. élus	Fonc.	D		O10	020	7 043.33 €	300.00 €	300.00 €
6541/65	Créances admises en non-valeur	Fonc.	D		O02	01	445.07 €	400.00 €	400.00 €
6558/65	Autres dépenses obligatoires	Fonc.	D		A58	211	0.00 €	7 000.00 €	7 000.00 €
66111/66	Intérêts réglés à l'échéance	Fonc.	D		O01	01	35 363.44 €	2 000.00 €	2 000.00 €
7022/70	Coupes de bois	Fonc.	R		I00	824	27 467.69 €	37 370.00 €	37 370.00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	1 738 193.82 €	56 370.00 €	56 370.00 €
Recettes	190 913.44 €	56 370.00 €	56 370.00 €
Différence (D-R)	1 547 280.38 €	0.00 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_03-DE